

Le 19 avril 2021

Mesdames, Messieurs,

Malgré un contexte de pandémie encore incertain au niveau national, la situation au sein des résidences Bocage d'Anjou tend, elle, à s'améliorer.

Aujourd'hui, à Becon-les-Granits et à Vern d'Anjou 83% des résidents bénéficient d'une couverture vaccinale complète. Ils ne sont en revanche que 54% au Lion d'Angers, la faute au dernier cluster qui a décalé le calendrier de vaccination. Un rattrapage est en cours. La couverture vaccinale devrait globalement être identique sur les 3 sites d'ici fin mai.

La situation sanitaire au sein des résidences Bocage d'Anjou autorise aujourd'hui à entrevoir un assouplissement de certaines mesures de sécurité, dans le respect des dernières préconisations ministérielles.

Il est important que vous gardiez à l'esprit que la vaccination ne protège les résidents que des formes graves de la maladie. Par ailleurs, tous les résidents et membres du personnel ne sont pas encore vaccinés. Il est également rappelé qu'en cas de nouveau cas de covid19 chez un résident, les visites pourront de nouveau être suspendues.

**Il est donc indispensable que vous, familles et proches, restiez extrêmement rigoureux sur le respect des règles pendant vos visites.**

#### **Reprise des activités collectives**

Les activités collectives, telles que la messe, vont pouvoir reprendre en petits groupes, de manière à respecter les règles de distanciations préconisées.

Pour chaque animateur extérieur, un rappel des consignes de sécurité sera effectué. Nous mettrons à leur disposition le matériel de protection nécessaire.

#### **Allègements des mesures mises en place pour les visites en chambre des résidents sous schéma vaccinal complet**

La présentation d'une attestation de vaccination ou d'un test négatif à l'accueil n'est plus demandé. Néanmoins, nous **incitons fortement** les visiteurs, notamment réguliers et non vaccinés, à se faire dépister avant leur venue, conformément aux préconisations ministérielles.

Le dispositif de prise de rendez-vous avant visite est maintenu, ceci pour éviter un flux trop important de visiteurs dans les mêmes services et aux mêmes horaires. Les demandes sont toujours à effectuer auprès de nos accueils.

Les visites en chambre restent limitées à 2 personnes en simultané et pourront durer jusqu'à 1 heure.

Bien sûr, **les gestes barrières devront toujours être respectés et le port du masque restera obligatoire même en chambre.** De même, les déplacements au sein des établissements doivent être limités au strict nécessaire il est important de (rester le moins longtemps possible dans les espaces communs, ne pas entamer de discussion avec d'autres résidents ou famille présente, préférer les appels téléphoniques pour les demandes d'information aux soignants, ...).

Il n'y a aucun changement en ce qui concerne les visites aux résidents ne bénéficiant pas d'un schéma vaccinal complet. Elles doivent toujours se dérouler en zone dédiées.

### **Reprise des visites le dimanche**

Nous planifions pour le début du mois de mai la réouverture de nos établissements les dimanches, sous réserve du recrutement de personnel dédié. Il vous sera à nouveau possible de venir visiter vos proches ces jours sur les mêmes modalités que les visites en semaine (*même durée, même nombre de visiteur, sur réservation*).

Les créneaux disponibles pour programmer vos venues s'étendront sur la plage 13 h30 – 17h30 (fin de la dernière visite).

L'ensemble de ces mesures est susceptible d'être corrigé à tout moment pour tenir compte de l'évolution du contexte épidémique et des règles de sécurité édictées à l'échelon national.

Je compte sur votre implication et votre mobilisation et vous remercie pour votre compréhension et vos marques de soutien. Les équipes restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

La Direction  
Résidences Bocage d'Anjou